

PRO MEDICO

REVUE PÉRIODIQUE ILLUSTRÉE

RÉDACTION ADMINISTRATION

PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES

3, RUE D'ÉDIMBOURG, PARIS, 8^e A^t



1^{re} Année. 1924

N° 4

Prix : 2 fr. 50

PRO MEDICO

REVUE PÉRIODIQUE ILLUSTRÉE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES

3, RUE D'ÉDIMBOURG, PARIS (8^E A^T)



1^{RE} ANNÉE 1924

N^O 4

PRIX 2 fr. 50

SOMMAIRE

	Pages
Citation de Guy de Chauliac..	106
Opération de Chirurgie Burlesque. - Jérôme BOSCH	107
L'Assistance aux Pauvres et aux Malades dans les Campagnes au XVIII ^e siècle par le Docteur Jean VINCHON.	108
L'Anesthésie Chirurgicale dans l'Antiquité par J. AVALON	113
Le Chloroforme..	116
Quelques avis sur le Chloroforme " Lambiotte Frères "	117
Les Ulcères Variqueux et leur traitement par le Créosoforme	118
Le Créosoforme-Onguent dans les brûlures.. . .	119
Massage par le Docteur CAMUSER..	120
L'Industrie de la Carbonisation des Bois : les dérivés de l'Alcool méthylique pur, par J. LICHTENBERGER	122
L'Humour et les Humoristes, par le D ^r P. RABIER	128
Quelques livres, par le Docteur CORNET	133
Le Placenta et le Cordon ombilical dans la Magie Sympathique..	134
Les Spécialités LAMBIOTTE FRÈRES	136

Adresser toute la Correspondance :

PRODUITS LAMBIOTTE FRÈRES

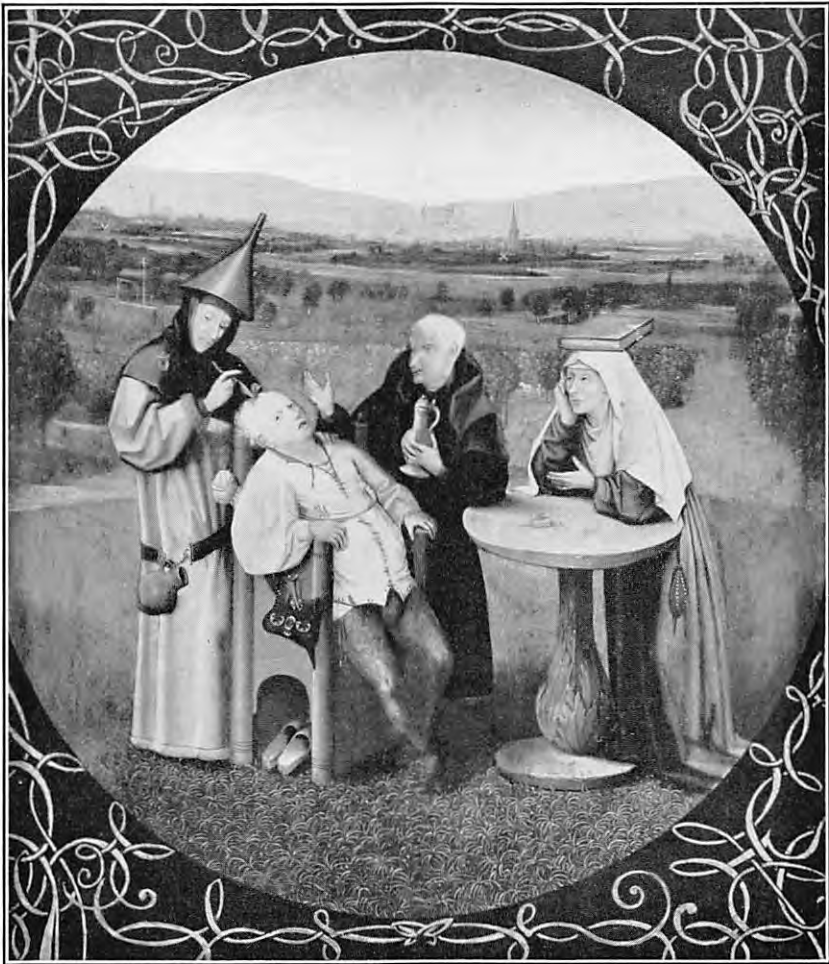
Pour la France : 3, RUE D'ÉDIMBOURG, PARIS (8^E A^T)

Pour la Belgique : 124, AVENUE ROGIER, BRUXELLES

LES CONDITIONS REQUISES AU CHIRURGIEN
SONT QUATRE : LA PREMIÈRE EST QU'IL SOIT
LETTRE ; LA SECONDE, QU'IL SOIT EXPERT ;
LA TROISIÈME, QU'IL SOIT INGÉNIEUX ; LA QUATRIÈME,
QU'IL SOIT BIEN MORIGÉRÉ...

AINSI DONC, IL APPERT QU'IL FAUT QUE LE
CHIRURGIEN ŒUVRANT AVEC ART, SACHE LES
PRINCIPES DE MÉDECINE... EN SECOND LIEU,
J'AI DIT QUE FAUT QU'IL SOIT EXPERT, ET AIT
VU OPÉRER D'AUTRES... TIERCEMENT, QU'IL SOIT
INGÉNIEUX ET DE BON JUGEMENT... QUATRIÈME-
MENT, J'AI DIT QUE FAUT QU'IL SOIT BIEN MORI-
GÉRÉ, SOIT HARDI EN CHOSES SURES, CRAINTIF
ÈS DANGERS, QU'IL FUIE LES MAUVAISES CURES
OU PRATIQUES SOIT GRACIEUX AUX MALADES,
BIENVEILLANT A SES COMPAGNONS, SAGE EN
SES PRÉDICTIONS, SOIT CHASTE, SOBRE, PITO-
YABLE ET MISÉRICORDIEUX : NON CONVOITEUX,
NI EXTORSIONNAIRE D'ARGENT, AINS QU'IL
REÇOIVE MODÉRÉMENT SALAIRE, SELON LE TRA-
VAIL, LES FACULTÉS DU MALADE, LA QUALITÉ
DE L'ISSUE ET SA DIGNITÉ.

(Guy DE CHAULIAC).



JÉRÔME BOSCH (1470-1518). — *Opération de chirurgie burlesque.*
(Musée du Prado à Madrid).

Le goût des populations septentrionales pour le fantastique, qui se révèle dans les peintures des plus anciens manuscrits, trouve son plein épanouissement dans l'œuvre de Jérôme Bosch, le "faiseur de dyables" de Bois-le-Duc. Ses *Enfers* et ses *Jugements Derniers* sont peuplés de monstres burlesques dont l'anatomie procède à la fois de l'homme, des animaux et des plantes : toute une symbolique étrange se masque sous ces êtres de cauchemars.

L'œuvre reproduite ici traite, avec ce sens du burlesque si caractéristique de Bosch, ou peut-être dans un but allégorique qui nous échappe, une de ces opérations de "pierre de tête" si chères aux écoles flamande et hollandaise des XV^e et XVI^e siècles. L'opérateur, au chef recouvert d'un entonnoir et portant un broc à vin pendu à la ceinture, ne paraît pas moins fou que l'opéré lui-même. Accoudée à une table proche, la femme du patient porte sur la tête un livre de médecine qu'elle doit tenir en équilibre jusqu'à la fin, pour que l'opération réussisse.



L'ASSISTANCE

aux PAUVRES et aux MALADES

DANS LES

CAMPAGNES AU XVIII^{ème} SIÈCLE

par le Docteur JEAN VINCHON de Paris

Ancien Chef de Clinique adjoint à la Faculté



Au XVIII^e siècle, les paysans souffraient surtout de la misère et de la maladie. Les économistes s'en alarmaient ; le roi, sur l'initiative de Turgot, essayait de les combattre par ses ordonnances. Mais les particuliers s'inquiétaient aussi de cette situation. Les seigneurs qui résidaient dans leur château, les moines demeurés à l'abbaye vivaient en contact avec les paysans malheureux. Ces initiatives restaient isolées, le pouvoir royal se méfiant, depuis la Fronde, des réunions de la Noblesse. Pour les compléter et les contrôler, les actes de la charité publique furent confiés aux soins de l'intendant de la généralité.

La cherté des denrées dans les années de disette, revenant chaque vingt ans entre 1710 et 1789, l'enrichissement facile des spéculateurs, les impôts écrasants, frappaient lourdement les gens de la terre ; ils quittaient leurs champs qui ne les nourrissaient plus et prenaient les bois ; quelques-uns, devançant les chauffeurs de la Terreur, rançonnaient les fermes ; les autres vivaient aux crochets des habitants plus fortunés des villages.

Le marquis de Mirabeau, père de l'orateur, avait beaucoup réfléchi (1) sur cet état de choses ; à sa gravité, il opposait des remèdes énergiques. Il y avait trop de monde oisif aux hôpitaux, trop de prisonniers confondus pêle-mêle dans les prisons. Il réclamait pour le criminel de droit commun, les travaux publics ; pour la fille, la manufacture, loin des résidences habituelles. Les aliénés seraient relégués dans les provinces, où l'entretien était peu coûteux ; les vieillards ne devaient plus penser à finir leurs jours à l'Hospice, mais s'assurer le pain de leur vieillesse par une sage économie. Une assistance bien comprise devait surtout prévoir, par conséquent aller trouver chez eux les assistés et organiser sur place les secours ; on devait ajouter au produit de leur travail ce qui manquait. Est-ce que les Hôpitaux, si nombreux en 1756, avaient empêché la population de diminuer chaque année ?

Comme une morale comporte un exemple, le marquis de Mirabeau nous montre à l'œuvre un de ses amis. Dès son arrivée dans sa terre (2), il supprima une fondation de ses ancêtres, petit hôpital de quatre lits tenu par des sœurs grises, mais il promit à son curé de pourvoir aux pauvres. « Il comença par faire vendre la maison et les lits, il renvoya les sœurs et attira à leur place une honnête couturière qui montre le travail aux jeunes filles ;

(1) Mirabeau et Quesnay. — *L'Ami des hommes*, Avignon 1756.

(2) *L'Ami des hommes* (T. II, p. 455).



et quant aux malades qui avaient besoin, il ordonna que sur un certificat de curé, il leur serait délivré un billet pour le boucher de demi-livre de viande par jour et ainsi pour le boulanger ; que le montant de ces billets serait passé au Trésorier, lors de la révision des comptes, etc., observant surtout de faire économiser ces sortes de secours. » Les économies s'accumulant, l'argent fut employé à doter une ou deux jeunes filles pauvres, à condition qu'elles attirant, pour les épouser, des étrangers au village. Dans les années " calamiteuses ", il y avait aussi un système de prêt de semences ; enfin des maisons furent bâties et revendues deux tiers moins cher que leur coût. Les épargnes étaient ainsi utilisées, à mesure des besoins nouveaux ; les paysans travaillaient et étaient secourus, ils ne retombaient à la charge publique que le plus tard et le moins souvent possible.

L'auteur de " L'Ami des Hommes " s'étend aussi sur le sort des enfants trouvés, pépinière de l'État. Il n'y a pas assez d'établissements pour eux dans le royaume. Dans les plus petits centres, il faut créer de ces établissements, avec des chambres réservées aux femmes enceintes, où elles seront bien traitées, " sans honte et sans reproches ". Une femme grosse pourra cacher son état même dans une province dont elle n'est pas originaire. Si elle est pauvre elle recevra en sortant une petite somme d'argent. Ainsi les avortements disparaîtront. Les enfants laissés à l'État seront soldats ou laboureurs. D'honnêtes fermiers les prendront sur la vue d'un certificat de probité signé des notables du canton ; en adoptant l'enfant ils recevront vingt écus, dont ils rendront dix si leur pupille préfère les quitter à l'âge de 16 ans. L'adoption sera encore favorisée par des exemptions de capitation et de service aux milices : le contrôle sera assuré par les officiers du roi au jour de la Saint-Louis. Quant aux jeunes filles, elles pourront être instruites à soigner les malades et les enfants ou à travailler dans les manufactures. La règle sera « le soin de renvoyer sans cesse à la terre, puisqu'il faut sans cesse en tirer. »

* * *

Voici les vœux des économistes du XVIII^e siècle, fixés par la plume du marquis de Mirabeau et de Quesnay. En pratique, quelles étaient les institutions fonctionnant à cette époque ?

L'ordonnance royale du 27 juillet 1777 prévoyait des hôpitaux pour les invalides et des ateliers de charité pour ceux qui pouvaient travailler. L'intendant de la généralité surveillait ces ateliers ainsi que les dépôts de men-



dicité. A domicile, les secours étaient distribués par les bureaux de charité dont la fondation remontait à François 1^{er} ; en 1544, il avait créé un bureau général des pauvres, alimenté par la taxe d'aumône. M. de Calonne, descendant du ministre, nous donne, dans un travail récent (1), de précieux renseignements sur l'état de ces institutions au XVIII^e siècle.

Les bureaux de charité tiraient leurs ressources de fondations très anciennes : ils procuraient aux malheureux des vivres, des vêtements, des secours variés, répartis sous la surveillance du curé et d'un notable du pays ; c'étaient en même temps des bureaux de placement pour les chômeurs. A la veille de la révolution, certaines congrégations ajoutèrent aux fondations en abandonnant leurs biens pour créer des "pauvretés", des "bourses de pauvres", administrées par cinq notables, d'où dérivent directement nos bureaux de bienfaisance.

Les dépôts de mendicité accueillaient les mendiants peu valides : la discipline y était rude et les châtiments allaient des peines corporelles aux galères pour les récidivistes ou les fripons qui dupaient la charité publique. L'uniforme était imposé : « le costume des hommes se composait d'un sarrau, espèce de blouse, d'une culotte et d'un bonnet de tiretaine grise, de guêtres de treillis et d'une chemise de toile ; celui des femmes, d'un juste et d'un jupon de tiretaine doublée, d'une cornette, d'un bonnet rond et d'un fichu. » Les internés pouvaient disposer du produit de leur travail.

La discipline était également rigoureuse dans les ateliers de charité, mais le travail au dehors comportait plus de liberté. Ces ateliers fonctionnèrent activement après 1770. Comme les dépôts, ils recevaient des subsides proportionnés à la détresse de la province. Les personnes qui travaillaient aux ateliers étaient employées à des travaux utiles comme la construction et l'entretien des routes : des brigades de cinq à dix hommes obéissaient à un chef désigné ; les brigades d'un village étaient réunies sous les ordres d'un piqueur, à moins qu'une personne charitable, voulant faire bénéficier les malheureux du salaire de ce piqueur, ne consentît à le remplacer gracieusement : c'était alors le soin du curé ou d'un notable de la paroisse. Quand les ouvriers avaient charge de famille, ils recevaient une avance à leur entrée à l'atelier.

(1) De Calonne. — " *La Vie agricole sous l'ancien Régime dans le Nord de la France* ", in « Bulletin Soc. Antiq. Picardie » Amiens 1920.



Toutes ces institutions charitables avaient été mises au point et coordonnées sous l'inspiration de Turgot, alors qu'il était intendant de la généralité de Limoges. Les famines de 1770-1771 avaient été pour lui l'occasion de la création de nouveaux bureaux de charité ; il essaya de répandre l'usage du riz et des pommes de terre pour remplacer le froment absent ; il perfectionna l'enseignement des soins hospitaliers particulièrement chez les futures sages-femmes et fit distribuer des médicaments. Son arrivée au pouvoir devait marquer un pas de plus dans la voie des réalisations.

À côté de ces institutions contre la misère, il faut placer les mesures prises contre les épidémies, qui devenaient inquiétantes. C'était encore l'intendant de la généralité qui était chargé d'organiser la lutte. Il choisissait pour le seconder un médecin instruit et désintéressé, qui parcourait la province, muni d'instructions particulières et remplissait, vis-à-vis de ses confrères, le rôle d'un médecin visiteur, ce qui ne l'empêchait pas de donner directement des consultations en cas d'urgence. Ce médecin portait le titre de "médecin de la généralité pour les épidémies et du dépôt des remèdes gratuits". Une des grosses difficultés de sa besogne était le dépistage des charlatans, l'exercice de la profession dans les campagnes étant presque libre. L'intendant qui y tenait la main le pria de lui donner des renseignements sur les médecins de campagne et bien peu méritaient la mention "assez instruit" (1) ; quelques-uns, sur les états dressés à cet effet, sont déclarés "bons à rien". En plus de ces états, il fallait aussi répondre à un questionnaire : « A quelle maladie les habitants du pays sont-ils sujets ? Quelles sont les maladies épidémiques ? A quelle cause faut-il les attribuer ? Quels sont les remèdes employés ? » Ces inspections étaient suivies de distributions de secours aux malades pauvres et d'exemptions d'impôt. Enfin, elles stimulaient la bienfaisance privée. Des seigneurs, des couvents, entretenaient à leur tour des médecins et donnaient des aliments, des médicaments, du linge et du bois.

Dès 1721, furent créées les boîtes de remèdes gratuits ; les médecins du roi les préparaient à l'avance et les envoyaient aux intendants des généralités qui les faisaient parvenir aux sœurs grises, aux curés et autres personnes charitables. Chaque remède était dosé suivant l'âge et le tempéra-

(1) De Calonne. — Ouvr. cité p. 514.



ment du malade : les boîtes contenaient, en plus de drogues pour l'usage interne, des onguents pour la guérison des plaies, des engelures, des brûlures. Louis XVI en fit établir plus de deux millions. Le médecin du village ou, à son défaut, le curé, contrôlait l'emploi des médicaments.

Comme il l'avait fait dans sa généralité de Limoges, Turgot, ministre, essaya d'intensifier l'enseignement des soins à donner particulièrement aux femmes en couches. Dans plusieurs généralités, notamment à Soissons, des cours suivis furent faits aux sages-femmes et le souvenir en reste dans un curieux petit livre : « Le catéchisme sur l'art des accouchements pour les sages-femmes de la campagne, » destiné à être distribué gratuitement.

Mais il s'en fallait de beaucoup que les prévisions du ministre fussent réalisées. Le contrôle était difficile, les obstacles nombreux.

L'Assistance moderne aux malades et aux indigents a triomphé de beaucoup de ces difficultés, mais n'est-ce point surtout parce qu'elle a été éclairée par une expérience déjà ancienne et dont les premiers tâtonnements remontent, en Angleterre, à Henri VIII et, en France, au Roi chevalier ?

ABÉ CÉDÉ
DÉDIÉ AUX VERTUS
ADMIRABLES DES
SŒURS DE LA
CHARITÉ



POUR LES SOINS ET
LE SOULAGEMENT
QU'ELLES PORTENT
AUX PAUVRES
ORPHELINS ET AUX
MALADES

Collection du D^r FINCHON



L'ANESTHÉSIE CHIRURGICALE DANS L'ANTIQUITÉ

par J. AVALON



SI l'idée de supprimer la douleur dans les opérations doit être aussi ancienne que la pratique de la chirurgie, sa réalisation est de date récente et Velpeau pouvait écrire, il y a moins d'un siècle : « Éviter la douleur dans les opérations est une chimère qu'il n'est plus permis de poursuivre aujourd'hui ». Dix ans cependant ne s'étaient pas écoulés que le problème de l'anesthésie chirurgicale était résolu et qu'un chirurgien ne pouvait plus refuser à ses opérés le bénéfice de la nouvelle découverte.

L'histoire de la médecine a gardé trace des nombreux essais tentés par les chirurgiens de tous les âges et de tous les pays pour supprimer la douleur. Contraints à se " barder le cœur d'un triple airain " pour ne pas se laisser impressionner par les cris des malades, ils n'ont cessé de poursuivre leur idéal et leurs longs insuccès n'enlèvent rien à leur mérite. N'est-ce point leur rendre hommage que de rappeler ici quelques-uns des tâtonnements qui précéderent l'avènement de l'anesthésie générale ?

* * *

La compression des vaisseaux du cou paraît avoir été un des moyens les plus anciennement connus, si l'on en croit un passage de Benedictus cité par Hoffmann (1) et plus tard par Morgagni (2).

D'après ce Benedictus dont, à vrai dire, on n'a jamais pu retrouver le titre de l'ouvrage, il était d'usage, chez les Assyriens, de comprimer les vaisseaux du cou chez les enfants qu'on voulait circoncire, afin de les rendre insensibles à l'opération : « In Assyria moris esse, ut adolescentibus, quibus præputia adimere volunt, ligent venas circa guttur. His enim perire sensum et motum. »

Il est bien évident qu'il ne faut pas prendre cette expression " ligere venas " au pied de la lettre, et qu'il ne peut être question que de compression indirecte des carotides à l'aide d'un lien agissant sur la totalité du cou. Pratique assez dangereuse par ailleurs, mais qui devait être efficace ainsi que le constata le chirurgien anglais Fleming en 1860 (3).

Pline l'Ancien et Dioscoride parlent d'une autre pratique connue dans l'antiquité, mais qui nous reste assez mystérieuse malgré les efforts de nom-

(1) *De thorace ejusque partibus commentarius tripartitus*, Francfort 1627.

(2) *De sedibus et causis morborum*, 1779.

(3) *British and foreign medico-chirurgical Review*, t. xxx. — Fleming fit faire sur lui-même, puis il pratiqua sur d'autres personnes, une compression sur le trajet des carotides. Il en résulta presque immédiatement un sommeil calme et profond avec anesthésie complète.



breaux commentateurs. Elle consistait à appliquer sur la partie que l'on voulait anesthésier la *Pierre de Memphis* pulvérisée et délayée dans du vinaigre : « Vocatur et Memphistes a loco, dit Pline, gemmantis naturæ. Hujus usus conterii et iis quæ urenda sint aut secanda ex aceto inclini. Obstupescit ita corpus nec sentit cruciatum. »

Ni Pline, ni Dioscoride ne nous disent ce qu'était au juste cette *Pierre de Memphis*, et nul de leurs traducteurs n'a pu éclaircir suffisamment ce mystère. Nicolas Lémery, dans son *Dictionnaire des Drogues simples* (1727) inclinait à croire que « c'était une pierre empreinte d'opium ou de suc coulant des pavots qui croissent abondamment en ce pays-là et qui ont beaucoup de vertus narcotiques. » Sprengel, dans ses *Commentaires* sur Dioscoride, en fit une sorte d'asphalte. Littré et, depuis, tous les auteurs qui ont abordé ce sujet, regardent la *Pierre de Memphis* comme un marbre ou un calcaire qui, décomposé par le vinaigre, aurait agi localement par dégagement d'acide carbonique.

*
* *

À côté de ces moyens imparfaits et dont les effets anesthésiques devaient être bien médiocres, il faut ajouter plus de confiance aux divers breuvages dont l'absorption devait produire l'insensibilité et qui, depuis l'antiquité jusqu'au milieu du XIX^e siècle, demeurèrent le procédé le plus commun et aussi le plus efficace, pour atténuer la douleur au cours des opérations.

Les formules qui, transmises d'âge en âge, sont parvenues jusqu'à nous, sont, à la vérité, très variables ; mais toutes utilisent un nombre assez restreint de plantes dont les propriétés narcotiques ou stupéfiantes étaient ainsi habilement mises à profit.

En Chine, on s'adressait à une préparation de chanvre indien analogue au haschich. Une notice biographique consacrée au médecin Hoa-Tho, qui vivait au III^e siècle de notre ère, en fait foi : « Si la maladie résidait dans les parties sur lesquelles l'aiguille, le moxa ou les médicaments liquides ne pouvaient avoir d'action... il donnait au malade une préparation de chanvre (Ma-Yo) et au bout de quelques instants il devenait aussi insensible que s'il eût été plongé dans l'ivresse ou privé de vie. Alors, suivant le cas, il pratiquait des ouvertures, des incisions, des amputations... et le malade se trouvait rétabli sans avoir éprouvé pendant l'opération la plus légère douleur. » (1).

Il ne semble pas que le chanvre ait été employé à cette fin, ailleurs que chez les Chinois. L'expression « Ma-Yo » manquerait, en outre, de précision et de clarté si elle n'était expliquée par un passage des *Annales des Hân* qui nous informe que Hoa-Tho faisait prendre à ses malades une poudre contenant les principes narcotiques du chanvre obtenus par la distillation ou l'ébullition prolongée. Cette préparation différait sans doute de notre haschich, car Moreau de Tours et Rech n'ont pas reconnu au haschich de propriétés anesthésiantes. (2).

Les Grecs et les Romains, s'ils ont ignoré le chanvre, se sont adressés à la racine d'une plante, la mandragore, qui croissait abondamment dans le bassin de la Méditerranée et dont les propriétés narcotiques étaient connues dès la plus haute antiquité.

(1) STANISLAS JULIEN. — Substance anesthésique employée en Chine, dans le commencement du III^e siècle de notre ère, pour paralyser momentanément la sensibilité. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, 1849.

(2) *Journal de la Société Médicale pratique de Montpellier*, 1845.



Frontin, dans ses *Stratagèmes militaires*, rapporte qu'Annibal, envoyé par les Carthaginois contre les Africains révoltés, utilisa la mandragore pour les vaincre. Feignant de se retirer après un court combat, il laissa derrière lui quelques tonneaux de vin où il avait fait infuser des racines de mandragore. Les barbares, qui le burent avec avidité, ne tardèrent pas à en éprouver les funestes effets, et Annibal, revenu sur ses pas, eut facilement raison d'une armée plongée dans une profonde stupeur.

Dès Hippocrate, la mandragore était entrée dans la thérapeutique et Dioscoride nous a laissé sur son utilisation des détails assez circonstanciés. On l'employait particulièrement pour remédier à l'insomnie et pour calmer les douleurs violentes : l'odeur seule de ses fruits passait pour provoquer le sommeil. Enfin, on en donnait, sous la forme d'une décoction de racines dans du vin, aux malades qui devaient subir quelque opération douloureuse, telle que l'amputation ou l'application du feu, pour diminuer en eux la sensibilité : « *Obdormiscit enim homo, eo fere quo comederit habitu, sensus impos, ternis quaternisque, ex quo data est, horis. Hac medici utuntur, cum scindendi urenique necessitas adest.* »

Bien plus, nous trouvons dans Dioscoride et dans Pline, qui parle de la mandragore à peu près dans les mêmes termes que lui, les premières indications de l'*anesthésie par inhalation*. Dioscoride dit, en effet, que les pommes de mandragore sont soporifiques " *olfactu et cibo* ", de même que le suc qu'on peut exprimer de ces fruits. Il accorde au vin de mandragore la même propriété : il peut, dit-il, étant respiré, produire le sommeil aussi bien que par usage interne ou externe : « *Cæterum olfactu et collutione idem præstat ac potu.* »

Il paraît difficile de croire qu'on ait pu, de cette façon, obtenir des effets narcotiques (1) ; toutefois, il est intéressant de constater que les chirurgiens de l'antiquité avaient déjà songé à se servir de l'inhalation pulmonaire pour produire l'anesthésie.

Mais après Pline et Dioscoride aucun auteur ne parle plus d'anesthésie. La chirurgie subit il est vrai une éclipse de plusieurs siècles ; mais cet abandon provient plutôt de ce que les narcotiques sont tenus à cette époque pour des substances dangereuses : en thérapeutique interne, Alexandre de Tralles et Paul d'Égine en proscrirent l'usage à moins d'absolue nécessité.

Il nous faudra arriver au seuil du moyen âge pour voir, dans un prochain article, l'École de Salerne, utiliser à nouveau les narcotiques dans la confection de ses " *éponges somnifères* " et remettre en honneur l'anesthésie chirurgicale.



(1) Les propriétés narcotiques de la décoction de racines de mandragore ont été expérimentées par DAURIOL qui prétend avoir obtenu, par ce procédé, une anesthésie complète chez 5 de ses malades soumis à des opérations sanglantes (*Journal de Médecine et de Chirurgie de Toulouse*, 1847).



Remplissage des ampoules de Chloroforme et de Phosote.

LE CHLOROFORME



DÉCOUVERT par Soubeyran en 1831, le chloroforme fut employé pour la première fois chez l'homme en 1847 par Simpson d'Édimbourg et, très rapidement, se substitua partout à l'éther. L'enthousiasme avec lequel il fut accueilli par le monde chirurgical fut un peu refroidi, dès l'année suivante, par la nouvelle d'un cas de mort survenu pendant l'anesthésie chloroformique. De tels accidents se répétèrent, à la vérité peu nombreux puisqu'on en comptait à peine deux cents, quarante ans plus tard. Ils posèrent très vite la question des dangers de l'anesthésie générale : les chirurgiens imputèrent tour à tour ces accidents aux impuretés de l'anesthésique et à l'opéré lui-même.

Bien qu'on tende aujourd'hui, dans l'état de l'industrie chimique, à considérer comme exceptionnels les cas où le chloroforme seul doit être mis en cause, il n'en reste pas moins vrai que la présence de produits étrangers — dont le plus toxique est de beaucoup l'acide chloroxycarbonique — peut rendre l'anesthésie chloroformique extrêmement dangereuse.

Ces impuretés du chloroforme peuvent provenir d'une préparation défectueuse ou, ce qui est le cas le plus fréquent, de l'altération spontanée — sous l'influence soit de la lumière, soit du conditionnement dans un verre trop basique, — d'un produit obtenu à l'état pur.

Un prochain article exposera aux lecteurs de PRO MEDICO comment la grande industrie chimique moderne prépare, dans un appareillage perfectionné et sous un contrôle scientifique rigoureux un chloroforme offrant au praticien les garanties les plus sévères.



QUELQUES AVIS SUR LE CHLOROFORME LAMBIOTTE FRÈRES

« J'ai essayé, puis employé, le *Chloroforme Lambiotte*. Depuis quatre ou cinq mois, j'ai fait faire avec ce chloroforme une cinquantaine d'anesthésies, pour des cas très divers, de grande et moyenne chirurgie, soit à la compresse, soit avec l'appareil de Ricard.

« Le *Chloroforme Lambiotte* m'a donné jusqu'à présent pleine satisfaction et me semble au moins l'égal des meilleures marques de chloroforme. Son prix de revient, relativement peu élevé, son mode de présentation à la fois simple et commode, sont faits pour en développer la consommation. Pour ma part, je me sers, pour l'instant, de ce chloroforme d'une façon presque exclusive. »

Docteur H. RAMADIER.

*Ancien Interne des Hôpitaux de Paris et de la Maternité.
Chirurgien-Adjoint de l'Hôtel-Dieu à Orléans.*

« Ayant fait usage, dans une intervention chirurgicale, de votre excellent anesthésique (*Chloroforme Lambiotte Frères*) j'ai obtenu des effets très doux, durant toute la chloroformisation, ce qui n'arrive pas avec la plupart des anesthésiques rencontrés dans le commerce, et c'est pour cette raison que, dans ma clinique chirurgicale, je préfère toujours employer le *Chloroforme Lambiotte Frères*. »

Dr. Alfredo SANTOS, à Eneuzilhada.
(Rio Grande do Sul — Brésil).

..... « Quant à votre *Chloroforme* que j'ai employé beaucoup pendant la guerre, je dois dire qu'il ne m'a jamais non plus causé d'ennuis. »

Dr. E. W. (*Var*).

..... « Je vous demanderai de bien vouloir joindre à l'envoi un peu de votre *Chloroforme* anesthésique dont j'ai déjà eu l'occasion d'apprécier la stabilité. »

Dr. A. D. (*Nord*).

« J'ai reçu deux échantillons de votre *Chloroforme* qui m'ont été envoyés en cadeau par la Maison LAMBIOTTE. J'ai trouvé ce *Chloroforme* excellent pour les anesthésies. »

Dr. G. R. (*de Paris*).

« Affecté, pendant la guerre, aux hôpitaux de Clamecy, j'ai eu l'occasion d'apprécier le *Chloroforme* des Usines de Prémery au cours de très nombreuses anesthésies, par le simple procédé de la compresse. Je n'ai jamais eu d'accidents, ni d'intoxications secondaires à la suite des interventions les plus prolongées. J'ai acquis, par expérience, et je conserve une confiance absolue dans la pureté et l'efficacité du *Chloroforme*, marque *Lambiotte Frères*, dans la sécurité de son maniement. »

Dr SANGLINE. (*de Paris*).

« Je suis très satisfait de votre anesthésique et la meilleure preuve, c'est que je le prescris ici et dans les environs. »

Dr L. H. P. (*Aisne*).



LES ULCÈRES VARIQUEUX ET LEUR TRAITEMENT PAR LE CRÉOSOFORME



« Laissez-moi vous complimenter sur la guérison inespérée que j'ai obtenue en deux mois d'un vieil ulcère variqueux large comme la paume de la main avec phlébite chronique douloureuse, lymphangite du mollet. Le malade, un forgeron, est guéri dans la station debout — ce qui est contre toutes les règles — avec des applications journalières de Poudre au *Créosoforme*. »

Dr. L. C. (*Tarn-et-Garonne*).

« L'arrivée de votre produit *Créosoforme* fit, dans le milieu des ulcères variqueux, l'effet d'un coup de vent qui emportait tout sur son passage ; les ulcères de notre région se comptent par centaines ; j'ai dû réserver les deux boîtes à quelques cas qui étaient particulièrement sérieux que j'ai voulu suivre de près. En moins de deux semaines, j'ai obtenu des résultats inespérés auprès de ces malades qui traînaient leur maladie depuis des mois ; la cicatrisation complète est obtenue chez des malades qui avaient des ulcères de très grandes dimensions. Je vous fais remarquer que les essais portaient sur les cas les plus sérieux, c'est vous dire que les résultats auraient encore été plus satisfaisants sur les cas ordinaires qui sont la majorité. »

Dr. H. R. R. Médecin de l'A. M. I.
(*Madagascar*).

« Je considère le *Créosoforme* comme un cicatrisant remarquable sous la forme d'onguent à condition d'avoir, au préalable, aseptisé la plaie par des antiseptiques légers (eau oxygénée étendue, permanganate étendu...). J'ai obtenu une cicatrisation rapide avec le *Créosoforme* sur des brûlures diverses et sur des ulcères variqueux même étendus et des résultats autrement supérieurs à ceux que j'ai obtenus avec d'autres produits antiseptiques et kératoplastiques. J'estime que le tube de *Créosoforme* doit avoir sa place permanente dans le cabinet à pansements du praticien. »

Dr. ROLET (*de Paris*).

« Je tiens à vous signaler l'heureuse guérison obtenue par le *Créosoforme-Poudre*, d'ulcères variqueux anciens chez une femme âgée d'au moins 70 ans. »

Dr. G. M. (*Marseille*).

« J'ai tiré de l'emploi du *Créosoforme* d'excellents résultats ; il agit comme désodorisant et topique cicatrisant dans les ulcères des Indigènes que j'ai fréquemment à traiter. »

Dr. P. Médecin Chef Infirmerie Indigène
de P. (*Maroc*).



LE CRÉOSOFORME-ONGUENT DANS LES BRULURES



« Le 21 mai dernier, M. R... se présente à ma consultation avec des brûlures de la main et de l'avant-bras droits produites par l'explosion d'un réchaud à alcool. L'épiderme est complètement détaché, laissant le derme à nu. Sur la face dorsale de la main, on aperçoit quelques taches grises insensibles au toucher doux. Il s'agit donc de brûlures du deuxième et troisième degrés.

« Après un nettoyage rapide et avoir détaché quelques lambeaux d'épiderme, je fais un pansement à la pommade de Reclus qui est très douloureux.

« Le 22 mai, le blessé souffre toujours ; il a souffert toute la nuit. Le pansement complètement imbibé de sérosité s'enlève facilement ; j'ouvre quelques phlyctènes qui s'étaient formées. Je fais alors une large application de *Créosoforme-Onguent*, je couvre de compresses stériles ; par dessus une bonne couche de coton hydrophile, le tout maintenu par une bande de crépon. Ce pansement n'est pas douloureux.

« Le 23 mai, le blessé souffre beaucoup moins. Le pansement qui est encore imbibé de sérosité n'est pas adhérent et s'enlève facilement et sans souffrance. Il n'y a pas de suppuration, sauf sur la face dorsale de la main, au niveau des eschares où il y a un léger suintement. Je fais un nouveau pansement au *Créosoforme-Onguent*.

« Le 24 mai, plus de douleurs. Le pansement est sec et non adhérent. Il n'y a pas de suppuration sauf au niveau des parties mortifiées. Nouveau pansement au *Créosoforme-Onguent*.

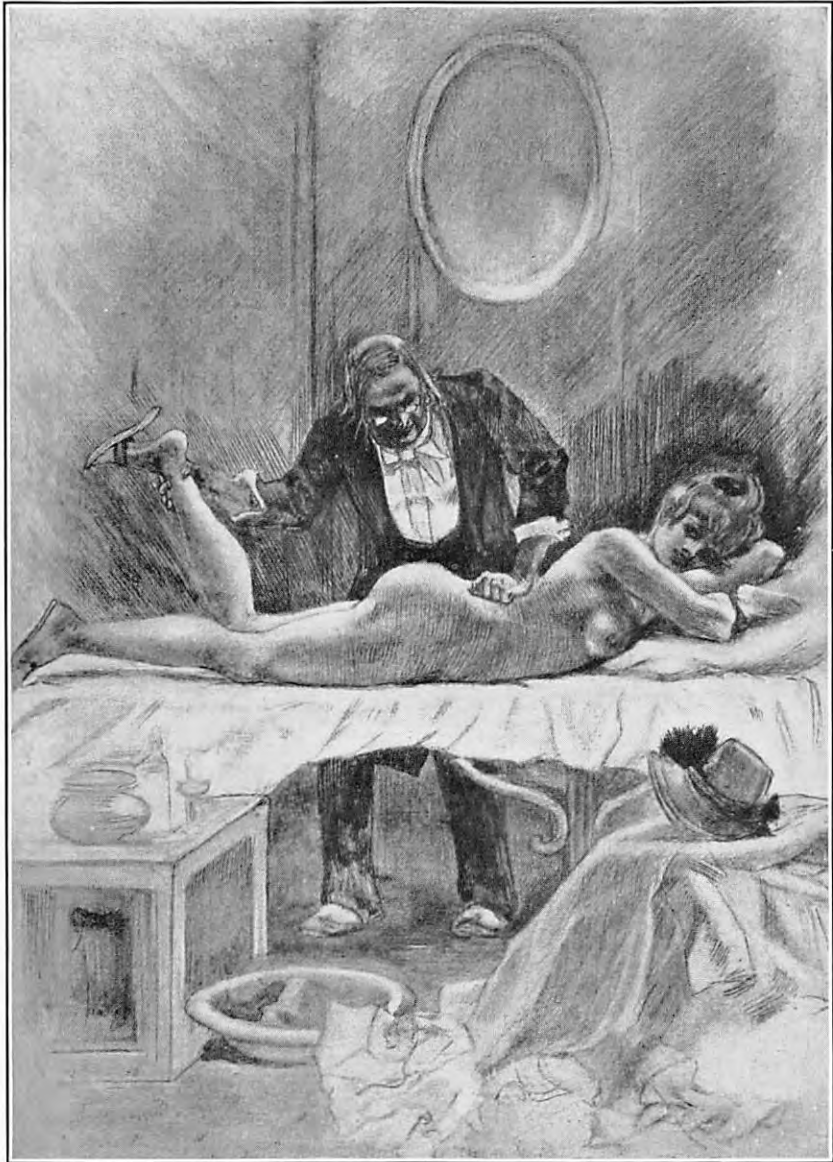
« Le 25 mai, le derme est presque sec ; il persiste seulement un peu de suppuration au niveau des eschares qui commencent à se détacher. La douleur a complètement disparu. Je continue tous les jours les pansements au *Créosoforme-Onguent*.

« Le 28 mai, au niveau de l'avant-bras et de la face palmaire de la main, la peau se trouve régénérée, rougeâtre encore et mince. La suppuration est toujours très légère au niveau des eschares.

« Les jours suivants, les parties mortifiées s'éliminent laissant des plaies recouvertes de bourgeons charnus très abondants. La cicatrisation des eschares se poursuit rapidement presque sans suppuration. Les pansements au *Créosoforme-Onguent* sont continués.

« Le 10 juin, le blessé est complètement guéri. »

D^r B. à Prémery.





MASSAGE

*D*ANS les nuits sans sommeil l'amour vous a blémie
Et vos chairs ont perdu leur tonus, ô ma sœur !
Maintenant il vous faut confier au masseur
Les trésors alanguis de votre anatomie.

*Ointes d'une huile ambrée, effort de la chimie,
Ses mains, en qui la force épouse la douceur,
Pressent le grand-dorsal, malaxent l'extenseur.
Pour des combats nouveaux vous voilà raffermie.*

*Jadis votre docteur, plein de calme aujourd'hui,
Massait jougueusement sur des lits de pervenches...
Il opère à présent pour le compte d'autrui.*

*Tel, plongeant ses bras nus au sein des pâtes blanches,
Le gindre enfariné, dévêtu jusqu'aux hanches,
Pétrit des petits pains qui ne sont pas pour lui.*

Docteur CAMUSET.





L'INDUSTRIE DE LA CARBONISATION DES BOIS

PAR J. LICHTENBERGER
Ingénieur-Chimiste E. P. C. I.



II. — LES DÉRIVÉS DE L'ALCOOL MÉTHYLIQUE PUR

NOUS avons vu précédemment que l'une des principales raisons d'être de la carbonisation des bois était l'obtention de l'alcool méthylique pur, et nous avons cité les différentes substances commerciales qui en dérivent.

Nous reviendrons ici sur le mode de préparation de ces substances et sur leurs emplois, et nous insisterons particulièrement sur les plus importantes d'entre elles : la formaldéhyde, le trioxyméthylène, polymère de la formaldéhyde, et l'hexaméthylènetétramine, combinaison de la formaldéhyde et de l'ammoniac.

Le tableau ci-contre (tableau I) résume la filiation de ces dérivés à partir de leur matière première.

A) FORMALDÉHYDE. — L'aldéhyde formique ou formaldéhyde

$$\text{H} - \text{C} \begin{array}{l} \nearrow \text{H} \\ \searrow \text{O} \end{array}$$
 est un gaz que l'on trouve dans le commerce en solution aqueuse à 35 % (Codex) ou à 40 %. Chacun connaît cette solution, d'un usage si répandu, limpide, incolore, d'odeur caractéristique, communément désignée sous le nom de formol.

Elle est préparée par oxydation catalytique de l'alcool méthylique : les vapeurs d'alcool, mélangées d'air, passent, à la température de 400°, sur une masse de contact constituée par une fine toile de cuivre ; la réaction, fortement exothermique, transforme l'alcool $\text{CH}_3 - \text{OH}$ en formaldéhyde CH_2O avec départ d'eau ; les vapeurs de formaldéhyde, d'eau et d'alcool méthylique en excès sont condensées ensuite par barbotage dans l'eau et fournissent de façon immédiate la solution au titre voulu.

La formaldéhyde, dont les propriétés sont connues et mises à profit depuis de longues années, tend, à l'heure actuelle, à devenir l'un des produits les plus importants de l'industrie chimique organique.

Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par le tableau ci-contre (tableau II), ses emplois peuvent se répartir en trois grandes catégories : 1° utilisation comme bactéricide, 2° préparation de produits industriels de grosse consommation, 3° préparation de produits pharmaceutiques.



TABLEAU I

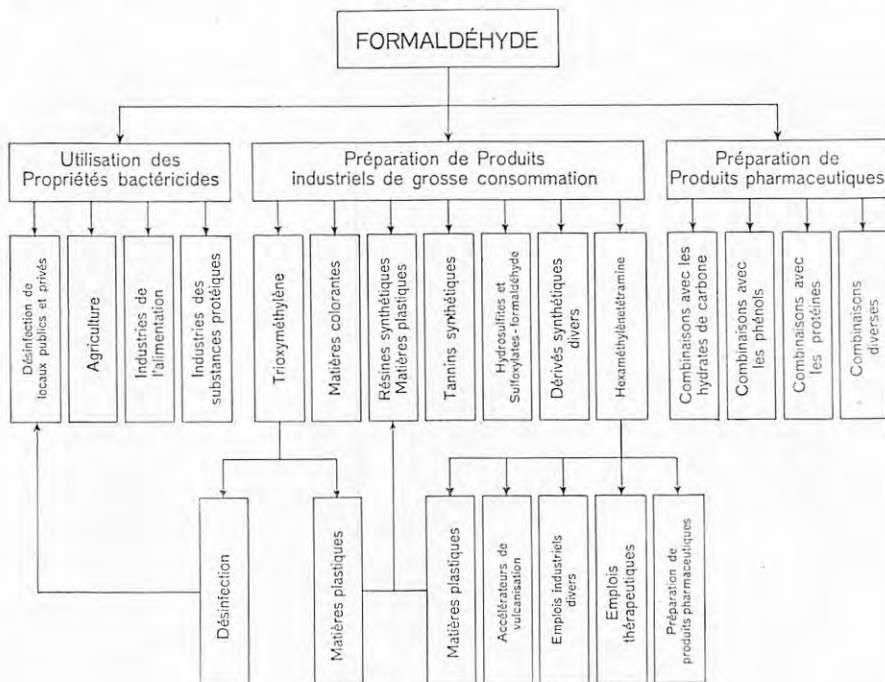
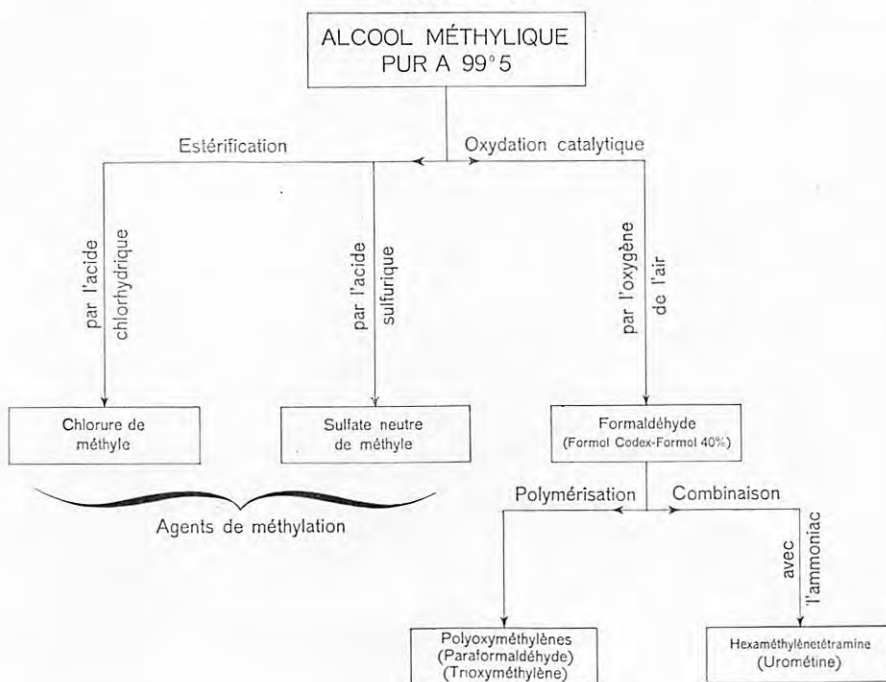
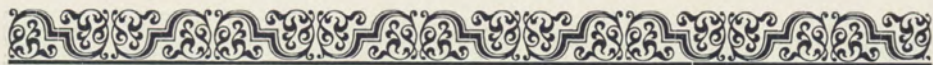


TABLEAU II





Une vue des Usines de Prémery.

1^o Il est superflu d'insister sur les remarquables aptitudes bactéricides de la formaldéhyde, même en solution très étendue ; l'innocuité complète de cette solution pour l'homme et les animaux, son maniement particulièrement aisé, son élimination parfaite par volatilisation, en font le désinfectant idéal de la vie de chaque jour, tant dans les locaux publics (écoles, hôpitaux, etc.), que privés (habitations urbaines et rurales, fermes, élevages, etc.). L'agriculture en fait une consommation de plus en plus considérable pour la désinfection, avant semailles, des graines de toutes sortes : il est en effet avéré que les semences légèrement formolées donnent un pourcentage de plantes adultes très supérieur à celui des semences non traitées.

Les mesures de désinfection qui sont de règle journalière dans les industries de l'alimentation, telles que la laiterie et ses annexes, (préparation du lactose, de la caséine, etc.), la fabrication de la fécule et de l'amidon, les industries de fermentation (vinerie, brasserie, cidrerie, vinaigrerie, distillerie, etc.) sont réalisées d'une façon pratique et commode par le formol ; il en est de même dans toute industrie utilisant des substances animales sujettes à putréfaction : tannerie, abattoirs, traitement des déchets animaux (fondoirs, margarineries, fabriques de colles).

2^o Dans la grosse industrie organique, le formol est à la base d'une série de fabrications, dont certaines sont relativement nouvelles mais dont l'importance ne fait que croître.

La formaldéhyde permet, en effet, selon les conditions, d'introduire aisément dans une molécule organique le groupement oxyméthyle $\text{CH}^2\text{OH}-$, le groupement méthylène $\text{CH}^2=$ ou le groupement méthyle CH^3- ; à ce titre, elle est indispensable à la préparation des matières colorantes, en particulier des dérivés du triphénylméthane, et à la préparation de divers produits synthétiques, tels que l'alcool benzylique, solvant apprécié, et la vanilline, très employée en parfumerie.



Groupes Moto-Pompes.

Elle est non moins nécessaire à la fabrication des hydrosulfites et sulfoxylates-formaldéhyde de soude et de zinc, réducteurs d'un usage très répandu en teinturerie et impression, parfois aussi en synthèse organique, en particulier dans la préparation de certains médicaments, tels que les arsénobenzols.

Par combinaison avec les phénols ou avec la caséine, elle donne des résines synthétiques (bakélites, galalithes, etc.), qui ont révolutionné l'industrie des matières plastiques ; les propriétés diélectriques exceptionnelles de ces résines leur ouvrent, dans l'industrie électrique, des débouchés illimités. Par combinaison avec les phénols sulfonés, la formaldéhyde forme des tannins synthétiques qui prennent de plus en plus leur place, à côté des tannins naturels, dans les procédés modernes de tannage.

3° Les aptitudes réactionnelles précitées ont enfin permis de préparer, à partir du formol, de très nombreux produits pharmaceutiques dont la valeur tient à leur possibilité de libérer la formaldéhyde en certains points bien déterminés de l'organisme ; nous nous bornerons à les grouper par catégories : avec les hydrates de carbone, la formaldéhyde donne des combinaisons telles que le Galform, spécifique des maladies infectieuses de la bouche et des voies respiratoires élevées ; avec les dérivés phénoliques et les tannins, en particulier la créosote et le gaïacol, elle fournit des combinaisons telles que les créosoforme, tannocréosoforme, tannogaïaforme, arhine, antiseptiques inodores, remplaçant avantageusement l'iodoforme dans la cicatrisation des plaies. Moins importantes sont les combinaisons avec les protéines : caséine, albumine et gélatine, et les combinaisons avec des substances à fonctions diverses, par exemple le méthylal, éther résultant de l'union avec l'alcool méthylique, à propriétés hypnotiques et antiseptiques, et les dérivés formolés de substances azotées, (urée, acétamide, antipyrine, etc.).

Signalons aussi, en passant, le rôle important que joue la formaldéhyde



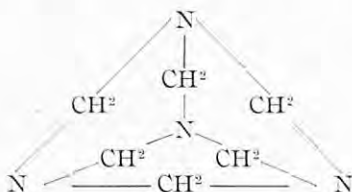
dans certains processus biochimiques, puisqu'il est actuellement admis que les substances constitutives des cellules végétales sont photosynthétisées, sous l'action des rayons solaires, à partir de l'acide carbonique et de l'humidité de l'air, la formaldéhyde étant le premier terme de la synthèse ; cette formaldéhyde se polymérise ensuite en hydrates de carbone d'où dérivent dès lors, d'une façon plus ou moins directe, les constituants plus complexes de la plante.

B) TRIOXYMÉTHYLÈNE. — Lorsqu'on provoque, dans des conditions appropriées, la polymérisation de la formaldéhyde en solution et l'élimination de l'eau, on obtient un mélange de " polyoxyméthylènes " (CH^2O), désignés communément sous les noms, impropres mais consacrés par l'usage, de " paraformaldéhyde " ou de " trioxyméthylène ".

Le trioxyméthylène est une poudre blanche, presque entièrement insoluble dans l'eau et dans les dissolvants organiques courants ; il possède les mêmes propriétés chimiques que la formaldéhyde, mais ses emplois sont restreints aux cas qui n'exigent pas l'usage de la solution aqueuse. La désinfection des vêtements, meubles, appartements, hôpitaux, navires, etc., constitue son plus gros débouché ; le trioxyméthylène placé dans un récipient métallique ouvert et soumis à une chauffe très légère, par exemple une flamme d'alcool, se transforme intégralement en formaldéhyde gazeuse, dont la diffusion est parfaite ; d'innombrables modèles d'appareils générateurs de formaldéhyde sont basés sur ce principe, la forme pulvérulente du produit donnant toutes facilités de manipulation.

Le trioxyméthylène sert parfois à la préparation des résines synthétiques en remplacement de la solution de formaldéhyde.

C) HEXAMÉTHYLÈNETÉTRAMINE (UROMÉTINE). — L'hexaméthylènetétramine (CH^2) $_6\text{N}^4$ s'obtient par combinaison de l'ammoniac et de la formaldéhyde ; au point de vue structural, c'est un corps assez complexe qui présente les caractères d'une amine tertiaire et s'apparente aux alcaloïdes ; l'ensemble de ses réactions conduit, à l'heure actuelle, à donner à sa formule de constitution la forme tétraédrique ci-dessous :



L'hexaméthylènetétramine se présente en superbes cristaux rhombodécaèdres, à facettes brillantes, pouvant atteindre de grandes dimensions ; elle est soluble dans l'eau, l'alcool, le chloroforme et possède une saveur caractéristique douce-amère ; elle a des emplois thérapeutiques et industriels : les premiers sont trop connus pour que nous en parlions ici.

De très nombreux produits pharmaceutiques dérivés de l'hexaméthylènetétramine ont été préparés et préconisés de différents côtés, mais aucun



Laboratoire de Contrôle.

d'entre eux n'a, jusqu'à présent, atteint à l'importance de la base dont ils dérivent ; ces médicaments sont généralement des combinaisons moléculaires de l'hexaméthylènetétramine avec des corps à caractère acide, tels que les phénols, les acides minéraux et organiques ou leurs sels, ou des sels d'ammonium quaternaires ; comme exemples nous pouvons citer, d'une part, l'anhydrométhylènedicitrate d'hexaméthylènetétramine, l'acide méthylène-citrique étant lui-même obtenu par condensation de l'acide citrique et de la formaldéhyde ; d'autre part, l'iodure de méthyl-hexaméthylènetétrammonium.

Les emplois industriels de l'hexaméthylènetétramine sont également à citer, car ils représentent une consommation sans cesse croissante : l'hexaméthylènetétramine est un excellent accélérateur de vulcanisation du caoutchouc ; il a en outre été proposé comme stabilisateur en pyrotechnie, comme combustible remplaçant l'alcool solidifié, comme désulfiteur des vins ; il peut enfin remplacer le formol dans certains de ses emplois (préparation des résines synthétiques).

DÉRIVÉS DIVERS. — Pour être complet, signalons les deux agents de méthylation les plus couramment employés et obtenus à partir de l'alcool méthylique : le chlorure de méthyle résulte de l'estérification de l'alcool méthylique par l'acide chlorhydrique ; c'est un gaz combustible, incolore, parfois utilisé aussi pour ses propriétés anesthésiques ou pour la production du froid.

Le sulfate neutre de méthyle résulte de l'estérification de l'alcool méthylique par l'acide sulfurique fumant ; c'est un liquide épais, à point d'ébullition élevé, agent de méthylation d'un emploi particulièrement commode pour cette raison, mais nécessitant dans ses manutentions certaines précautions, en raison de son extrême toxicité.



Le Dernier Fiacre de Louis MORTIN.

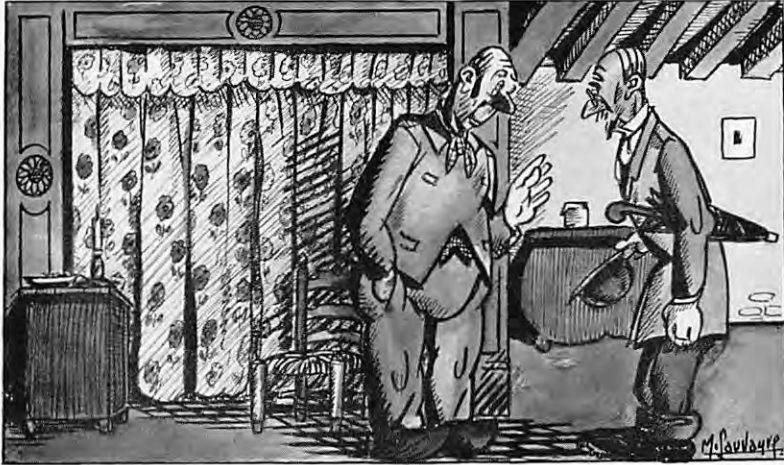
L'HUMOUR ET LES HUMORISTES

par le Docteur PAUL RABIER de Paris



CHACQUE année, avec les tendres frondaisons naissantes, avec les lilas et les thyrses des marronniers, s'ouvre un salon spécialement consacré à l'humour. Un groupe d'artistes a en effet estimé qu'avec le printemps, la sève montante, le renouveau, il fallait faire s'épanouir, sur nos lèvres désabusées et souvent attristées, un peu de rire, cette fleur de la joie du cœur. Pour cela, collectant les bons mots, les facéties, les légendes drôles d'ateliers, de cabarets, les interprétant et les illustrant, ils en font le "Salon des Humoristes".

Et d'abord qu'est-ce-que l'humour ? A la vérité, il en a été donné des définitions un peu différentes selon la mentalité des peuples chez lesquels il fleurit. Chez nous, en France, d'après Taine, "il consiste à dire, d'un ton solennel des choses extrêmement comiques". Aussi est-ce l'humour bon enfant, enjoué, qui rit à gorge déployée, du rire large, sonore, qui secoue, du rire de Rabelais, du rire de Courteline. Il est fait d'une bêtise saupoudrée d'esprit, d'ironie, de verve comique, que relève souvent une pointe de cœur. Ne faisons-nous pas du sentiment en tout ? Dans notre rire point fréquemment une larme et notre humour est volontiers un faux nez dont s'affublent notre cœur et notre esprit : pourquoi ce faux-nez, dira-t-on ? Que sert-il ? C'est bien simple, à cacher parfois notre timidité. C'est un éclair de l'esprit, un cri du cœur que nous revêtons des oripeaux de la bêtise pour mieux le faire passer et nous disons, dans une nazarde, ce qu'encore une fois, par timidité, nous n'osons pas dire froidement. Et cela est si vrai que l'humour n'est pas propre à la



L'Excellent remède. — Et bien a-t-il fait de l'effet le vomitif ?...
J'crois ben docteur !... ma femme en a rendu l'âme!

L'Excellent Remède de M. SAUVAYRE.

femme, mais bien seulement à l'homme : or nul n'ignore que, malgré les apparences, l'homme est plus timide que la femme, au moins chez nous.

Si voilà pour notre humour latin, en quoi celui des autres peuples, des anglo-saxons, des germains, voire des américains, en diffère-t-il ? En ceci : qu'il est aussi une bêtise enrobée d'esprit, de l'esprit de ce peuple s'entend, lequel provoque soit un rire lourd, épais, quelque chose comme une éructation qui traduit la pléthore et fleurit la bière ou le whisky, soit un ricanement, un rictus, sorte de grimace qui a comme un arrière-goût de fiel. L'humour est le plus souvent une revanche du bon-sens qui emploie, pour combattre une bêtise stupide, l'arme de la bêtise spirituelle : *similia similibus curantur*. Or, jusqu'ici, le bon-sens semblait être notre apanage, en France : ne disait-on pas : « le bon-sens, lequel est né Français ». Cela durera-t-il ou plutôt reviendra-t-il ? Il faut l'espérer. En attendant, voyons un peu comment nos humoristes s'en sont tirés, à leur Salon.

Après une première exposition, que, pour répondre à l'actualité des Jeux Olympiques, ils ont remaniée, ils en ont ouvert une seconde consacrée surtout à l'humour dans les Sports ; c'est celle-ci qu'il m'a été donné de voir. A la vérité, l'humour dans les sports, cela offre un champ bien restreint ; par bonheur, des vestiges subsistant de la première exposition, ceux-ci m'ont permis de voir comment ils l'entendent.

Voici, pour commencer, un *Couple préhistorique* : devant sa caverne, le Père surveille l'ours qui rôtit tandis qu'à l'entrée, la Mère allaite, entourée de toute une marmaille ; légende : « Santé, Fidélité, Fécondité ». En opposition, *Couple moderne* : Madame Don Juane est étendue et fume, tandis que Madame Garçonner, en pyjama, l'admire ; légende : « Liberté, Égalité, Stérilité ».



Un dessin de A. WILETTE.

Critique de mœurs. — A côté, une petite femme nue, la tête appuyée au mur, montre son dos et ses rotondités callipygiennes ; légende : « Ce qu'elle appelle faire sa tête ». Mot drôle. Continuons. — De FERNEL, dans un dancing, un danseur tient à pleines mains le bas des reins de sa partenaire ; légende : « C'est plus haut la taille, M. Ernest ». Critique de mœurs. — De GÉO ROUX, une jolie petite République de Montmartre, coiffée d'un bonnet phrygien, tient sur ses genoux une pauvre poupée en chiffons, la jupe relevée ; légende : « Son préféré sans culotte ». Légère pointe d'humour. — De GERBAULT, une belle Hélène, très affriolante, fait de la musique sur la tête de Ménélas, avec une lyre construite entre ses deux cornes. Sujet gracieux, amusant, sans plus. — De WEILUC, une jeune fille, dans toute la fleur de ses seize ans, la tête encadrée d'une auréole — pourquoi pas la palme du martyr — va être livrée au mari vieux mais riche qui l'attend impatient dans la pièce à côté. Critique de mœurs. — De POULBOT, un *Enfant perdu* ; un pauvre gosse est assis sur la planche du poste à côté d'un volumineux agent : un épisode douloureux de la vie. —



De HANSI, deux fillettes, l'Alsace et la Lorraine, en costumes, suivent avec peine un grand diable de Haut-Commissaire en grande tenue d'apparat ; légende : « Ce n'est pas tout à fait cela que nous avons rêvé autrefois ! ». Humour satirique comme le pratiquent volontiers les Alsaciens. — De WILLETTE, un croisé de la moderne croisade pour les sports : un jeune athlète, la croix sur la poitrine, court dans le chemin de la tentation où, à sa droite, s'offrent à lui des raisins tentants, une bourse avec trente deniers et, à sa gauche, deux affriolantes jambes émergeant d'un fourré ; légende : « Depuis la création, l'homme marche debout et cependant le sport le plus difficile et le plus beau est de marcher droit dans la vie ». Très belle allégorie morale, toute d'actualité, mais où l'humour n'a rien à voir. — De FORAIN, un groupe douloureux de sans-toit, de sans-asile, la mère et ses trois enfants traînant leurs misérables hardes, sondant du regard l'horizon : ces figures amenuisées avec leurs nez camards, leurs yeux de bêtes résignées et craintives, clament tout le tragique de la vie. Épisode de l'éternel Fatum ! — De LÉANDRE, la machine à voter proportionnelle ; sorte de distributeur automatique à l'aspect de monstre, elle est installée sur le Palais-Bourbon et, tandis qu'elle reçoit dans sa gueule les bulletins de vote, à mesure elle déverse dans celui-là un grouillement de députés. Bien entendu c'est Marianne qui tourne la manivelle, avec, devant elle, la tentante assiette au beurre symbolique. Critique de nos mœurs politiques. — De GOTTLÖB, plusieurs bonnes études de têtes de pierreuses, à l'œil aguichant, à la lippe collée à la cigarette. — De BIB, une salade de petites femmes nues dans toutes les positions... sportives, notamment dans un rugby, offrant un ensemble de rotondités conjuguées à damner Saint Antoine. — De SAUVAYRE, *l'Excellent Remède*, une des rares œuvres où nous soyons en jeu, et pourtant c'est bien chez nous que l'humour peut se donner libre cours. La scène se passe entre le mari et le médecin, devant les rideaux fermés de l'alcôve. « Eh bien ! a-t-il fait de l'effet ce vomitif ? » — « Je crois bien, répond le mari, ma femme en a rendu... l'âme ». Enfin voilà de l'humour. — De CHAPERON, *Une jolie ouverture, ou on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs*. Un jeune chasseur vient de... fureter une gentille paysanne qui, tout en se remettant, se dépite de voir son panier d'œufs cassés à côté d'elle ; ainsi la belle imprudente apprend que l'amour se fait un jeu de tout ce qui est fragile ! Sujet qui fera toujours sourire l'humanité ! — De PAVIS, une proxénète, débordante de graisse, offrant un fruit vert, une fillette, à un amateur : « C'est jeune ! dit-elle, et ça ne sait pas ». Et l'amateur de répondre : « Et son père aussi est mineur ». Mot cruel ! — De GUILLAUME, une jolie femme, léchée selon sa manière, est étendue nue dans un fauteuil ; simultanément on lui soigne les dents, on la masse et on lui fait les ongles des mains et des pieds. Il faut savoir souffrir pour être belle. Critique amusante. — De PORTELETTE, une solide brosse en chien avec un morceau de savon souligné de cette légende simple et d'un humour savoureux : « Instruments de sports pour femme d'intérieur ». — De VALLET, *Sportifs au XI^e siècle* ; avant de se mettre en route le noble croisé met avec soin sous clef le principal trésor de sa femme, sa cassolette d'amour. Mais voilà que, de retour, il a perdu sa clef. Amusant, sinon très neuf. — De BUNIC, *Une blanche vaut deux noirs* : un immense noir est affalé sur un lit, mis knock-out dans le combat d'amour dont la petite femme blonde est sortie victorieuse et toute frétilante. A qui le gant ? A vrai dire cette petite blanche, plutôt *ronde*, doit bien valoir quatre noirs ! — De CADEL, une meule de paille contre laquelle deux bicyclettes



On demande un soigneur de René GIFFEY

sont au repos. On s'attend à cette légende : « Où sont les propriétaires ? » A n'en pas douter, ils sont occupés de l'autre côté à *besogner* pour la nature. Puisse-t-il en résulter une bonne récolte ! nous en avons grand besoin. —

De cet ensemble, que conclure au point de vue humour ? Si nous nous en rapportons à la définition que nous en avons donnée : une bêtise saupoudrée d'esprit, d'ironie, de verve comique que relève souvent une pointe de cœur, nous conviendrons que ce Salon en renferme peu d'exemples. On y rencontre essentiellement de l'esprit critique, de la malice, de la roserie, de la gaieté surtout en ce qui regarde l'éternel féminin. Il répond plutôt, en vérité, à la formule du pantagruélisme de Rabelais, tel qu'il l'a lui-même défini : « gaieté d'esprit confite en mépris des choses fortuites, sain, joyeux ». Si bien que, si j'osais me permettre de mettre mon grain de sel en cette affaire, volontiers je conseillerais à nos artistes d'appeler plutôt leur Salon : le Salon des Pantagruelistes. C'est qu'aussi vouloir à époque fixe, chaque année, offrir de l'humour n'est pas chose facile, d'autant que celui-ci est un peu comme le chien de Jean de Nivelles. Alors qu'arrive-t-il ? on se torture la cervelle, on se chatouille, c'est le cas de le dire, pour se faire rire et nous savons quel rire nerveux, maladif en résulte. Il arrive encore que l'on a recours à cet esprit qui court sur des semelles usées, dont parle Nietzsche, ou enfin on tombe dans la roserie, dans la blague : ce sublimé corrosif de l'esprit français, comme disait Ed. de Goncourt. Sans compter que vouloir faire ainsi de l'humour, de l'esprit à jet continu, fatigue et finit par faire dire des bêtises. N'est-ce pas Figaro qui s'écrie : « Dieu que les gens d'esprit sont donc bêtes ! » Et Figaro qui n'était pas une bête était, lui, un grand humoriste.



QUELQUES LIVRES

par le Docteur CORNET de Pau



LA STOMATOLOGIE EN CLIENTÈLE. — Par F. Nidergang. Ancien Interne de l'Hôpital Saint-Joseph de Paris. 1 vol. Collection : *Comment guérir*, 1924. — 220 p., 97 fig., chez Maloine, édit. : 12 frs.

Abrégé de l'art dentaire en pratique médicale, ce volume comble une lacune dans la littérature stomatologique à la portée du médecin praticien. — Ce livre constitue un traité clair et précis indiquant l'intervention à pratiquer dans un cas donné. Laisant de côté toute littérature superflue, l'auteur s'est attaché à décrire la technique simplifiée qu'il convient d'employer et le lecteur y trouvera une règle de conduite bien définie sans exposés confus et inutiles. Nous avons constaté avec plaisir que " pour la première fois " dans la littérature stomatologique, l'emploi du *Créosoforme* en Poudre y est décrit quant à son usage dans l'obturation des canaux, de la chambre pulpaire ou dans les obturations temporaires. L'auteur, fervent partisan du *Créosoforme* comme antiseptique dentaire, en conseille l'emploi en place du Trioxyméthylène dans la composition des pâtes dites à canaux. L'opérateur évitera ainsi toutes les réactions de monoarthrite chimique dues aux vapeurs de Formol. Ce livre constitue par excellence le manuel du médecin désirant pratiquer l'art dentaire courant ; il vient à son heure et sera lu et étudié avec fruit par tous ceux, de plus en plus nombreux, qui s'intéressent à la stomatologie.

A PROPOS DE DOCTRINES MÉDICALES, par le Dr Albert Vilar (Paris, Jouve).

A nos confrères qui croient que la médecine date de Pasteur et que nos maîtres actuels ont tout découvert en matière de pathologie générale, il faut dédier ce livre. C'est une *Défense et Illustration* non seulement de la noble et incluyente Faculté de Montpellier et de ses doctrines, mais encore de la tradition médicale qui, suivant la belle parole de P. Teissier, « n'est pas tout le passé, mais seulement le peu qui a mérité d'en survivre ». A lire Albert Vilar, on éprouve la sensation que ce « peu » pourrait, en fin de compte, être « beaucoup. »

Il y a un très spirituel chapitre intitulé *Bis repetita* et qui pourrait s'appeler *Nil novi*. Chemin faisant, on s'aperçoit que le vitalisme médical montpellierain fait encore assez bonne figure devant la science contemporaine. Le livre est émaillé de phrases lapidaires qui se gravent d'elles-mêmes dans l'esprit ; en voici une entre cent : « Les malades ne sont pas les mêmes ; leurs réactions ne le sont pas ». Epigraphe d'une vérité clinique indiscutable et qui ouvre des perspectives sans fin sur la difficulté de la thérapeutique. La page 178, consacrée à la « tolérance », est digne de figurer dans une anthologie et d'être méditée par certains fanatiques de la science.

Au total, un livre bien écrit qui enthousiasmera ou révoltera le lecteur, mais qui fait réfléchir. De combien de livres médicaux peut-on en dire autant ?



LE PLACENTA ET LE CORDON OMBILICAL

DANS LA

MAGIE SYMPATHIQUE



Dans un bosquet sacré, près du lac de Néli — le miroir de Diane, comme l'appelaient les anciens — se dressait un arbre autour duquel, à toute heure du jour et jusqu'à une heure avancée de la nuit, un homme, le glaive en main, faisait la ronde, paraissant chercher sans répit un ennemi invisible. Ce personnage tragique était à la fois prêtre et meurtrier et celui qu'il guettait sans relâche devait, tôt ou tard, le mettre à mort lui-même, afin d'exercer la prêtrise à sa place. Telle était la loi du sanctuaire : celui qui briguaît le sacerdoce de Néli n'entrait en office qu'après avoir tué son prédécesseur de sa main ; dès le meurtre perpétré, il occupait la fonction jusqu'à l'heure où un autre, plus adroit ou plus vigoureux que lui, le mettait à mort à son tour. Un essai d'explication de la règle singulière qui déterminait la succession des prêtres de Diane à Aricie est à l'origine de cette vaste encyclopédie, monument admirable de patience et d'érudition, le Golden Bough (le Rameau d'Or) de Sir George Frazer. Les douze volumes de l'édition anglaise en faisaient un ouvrage difficilement accessible : une édition abrégée, traduite en français par Lady Frazer (1), le met désormais à la portée du grand public, de tous ceux qu'intéressent les questions relatives à la magie et aux religions primitives. Nous en extrayons cette curieuse page sur le placenta et le cordon ombilical dans la magie sympathique :

CERTAINES parties du corps humain, après en avoir été tranchées, restent, croit-on, néanmoins en union sympathique avec lui : tels, par exemple, le cordon ombilical et le placenta. Cette union est même si intime que l'on attribue souvent la fortune, bonne ou mauvaise, de l'individu au lien qui unit l'une ou l'autre de ces parties à sa personne ; si l'on conserve son cordon ombilical ou son placenta, et si on les traite comme il convient, l'homme sera prospère ; si, au contraire, on cause quelque dommage à ces organes, ou si on les perd, ce sera au dam de la personne. Ainsi certaines tribus de l'Australie centrale croient qu'un homme deviendra bon ou mauvais nageur, selon que sa mère aura, ou non, jeté son cordon ombilical dans l'eau. D'après les indigènes du fleuve Pennefather, une certaine partie de l'esprit de l'enfant demeure dans le placenta. Aussi la grand-mère aura soin d'enlever le placenta et de l'enterrer dans le sable. L'endroit sera

(1) J. G. FRAZER, Le Rameau d'Or, 1 vol, de 722 p., Paris, 1924, Libr. Paul Geuthner.



indiqué par plusieurs petites branches enfoncées en cercle dans le sol, et attachées ensemble de façon à prendre l'apparence d'un cône. Quand Anjéa, l'être qui fait concevoir les femmes en plaçant des bébés de boue dans leur sein, vient et voit l'endroit, il enlève l'esprit et l'emporte dans un de ses repaires, soit un arbre, un trou de rocher, une lagune, où cette âme peut demeurer durant quelques années. Mais tôt ou tard, il l'introduira dans un petit enfant qui renâtra au monde. A Ponape, l'une des îles Carolines, on place le cordon ombilical dans un coquillage, qu'on expose de la façon qui rendra l'enfant le plus apte à la carrière choisie pour lui par ses parents : par exemple, si l'on veut en faire un bon grimpeur, on suspendra le cordon ombilical dans un arbre. Les habitants des îles Keï regardent le cordon ombilical comme le frère ou la sœur de l'enfant. Ils le mettent dans un pot avec des cendres et l'installent dans les branches d'un arbre, pour qu'il puisse faire bonne garde et veiller à la fortune de son camarade. Chez les Bataks comme chez beaucoup d'autres peuples de l'archipel indien, le placenta qu'on enterre sous l'habitation, est censément frère cadet, ou sœur, de l'enfant. On pense que le bonheur de ce dernier est lié à son placenta, qui paraît être, en fait, le siège de l'âme transmissible. Les Bataks de Karo affirment même que, des deux âmes humaines, c'est l'âme véritable qui vit avec le placenta, sous la maison : c'est, disent-ils, l'âme procréatrice.

Les Bagandas croient que toute personne naît avec un double ; ils identifient ce double (virtuellement un second enfant) avec le placenta, que la mère enterre au pied d'un bananier, plante désormais inviolable jusqu'à l'heure de la cueillaison de ses fruits, dont on fait un festin de famille et de cérémonie. Chez les Cherokees, on enterre le cordon ombilical d'une fille sous un mortier à blé, pour que l'adolescente devienne habile boulangère ; mais on suspend le cordon ombilical d'un garçon à un arbre, dans les bois, pour qu'une fois adulte il devienne chasseur. Les Incas du Pérou conservaient le cordon ombilical avec le plus grand soin et le donnaient à sucer à l'enfant dès qu'il tombait malade. Dans l'ancien Mexique, en général, on demandait à des soldats d'enterrer le cordon ombilical d'un garçon sur un champ de bataille, afin qu'il pût acquérir une passion foyale. On ensevelissait, par contre, le cordon ombilical d'une fille auprès du foyer domestique, afin qu'elle pût acquérir l'amour du travail domestique et l'art de la cuisine.

En Europe même, beaucoup de gens croient encore aujourd'hui que la destinée d'une personne est plus ou moins liée à celle de son cordon ombilical ou de son placenta. Ainsi en Bavière rhénane, on garde encore le cordon ombilical enveloppé, pendant un certain temps, dans un morceau de toile, puis on le coupe en morceaux au moyen d'un couteau ou d'une aiguille, selon le sexe de l'enfant, pour que celui-ci devienne un travailleur habile ou que celle-ci fasse une bonne couturière. A Berlin, la sage-femme donne en général le cordon ombilical desséché au père en lui enjoignant de le préserver avec le plus grand soin, car, aussi longtemps qu'on le gardera, l'enfant vivra prospère et à l'abri de la maladie. Dans la Beauce et le Perche, on a soin de ne jeter le cordon ombilical ni dans l'eau ni dans le feu, ce qui, croit-on, serait signe que l'enfant mourrait noyé ou brûlé.

Ainsi, dans de nombreuses parties du monde, le cordon ombilical, et plus communément encore le placenta, est regardé soit comme un être vivant, le frère ou la sœur de l'enfant, soit encore comme l'objet matériel dans lequel réside l'esprit protecteur de l'enfant ou une partie de son âme.



LES SPÉCIALITÉS LAMBIOTTE FRÈRES



PERLES TAPHOSOTE

TANNO-PHOSPHATE
DE CRÉOSOTE

La Médication la plus rationnelle des diverses affections des voies respiratoires : bronchites chroniques, catarrhes, pré-tuberculose, tuberculose pulmonaire. — Parfaite tolérance gastrique, grande commodité d'emploi, dosage rigoureux. — 5 perles par jour.

PHOSOTE INJECTABLE

PHOSPHATE
DE CRÉOSOTE PUR

Réalise tous les avantages de la médication créosotée sans aucun de ses inconvénients, y associe les bienfaits effets de la médication phosphorique. Injections intra musculaires de 1 cc. tous les jours (ou 2 cc. tous les 2 jours, ou 3 cc. tous les 3 jours).

UROMÉTINE

UROTOPINE
FRANÇAISE

Possède une triple action antiseptique (c'est le plus puissant antiseptique urinaire), dissolvante sur l'acide urique et les urates (elle est la base du traitement de l'arthritisme), antitoxique (son utilité est unanimement reconnue dans les maladies infectieuses). — 3 à 6 comprimés par jour.

CRÉOSOFORME

COMPOSÉ
FORMALDÉHYDO-CRÉOSOTÉ

Le plus efficace et le plus maniable des topiques cicatrisants, remplace avantageusement l'iodoforme dans tous ses emplois : plaies, ulcérations, brûlures, tuberculoses chirurgicales, pansements gynécologiques, etc. S'emploie en poudre, onguent, ovules et crayons gynécologiques.

ARHINE

COMPOSÉ
FORMALDÉHYDO-GALICOL-
TANNIQUE

Grâce à ses puissants effets antiseptiques, modificateurs et désodorisants, constitue le traitement méthodique de l'ozène, du coryza, des maux de gorge. N'est ni caustique, ni toxique. S'emploie en insufflations.

CHLOROFORME

LAMBIOTTE FRÈRES

Spécialement préparé pour les anesthésies chirurgicales, est, de tous les chloroformes, le plus pur, le plus stable, le moins coûteux. Sa conservation est parfaite.

LITTÉRATURE ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE